

Convention de dépôt-vente *entre l'Institut Gustave Courbet et la Ville de Trouville-sur-Mer*

CONTRACTANTS :

Entre, d'une part, **l'Institut Gustave Courbet**, dont le siège social est situé au 6 rue de la Froidière, 25290 Ornans, représenté par **Monsieur Hervé NOVELLI, Président**.

Ci-après dénommé « LE DÉPOSANT »

Et, d'autre part, **la Ville de Trouville-sur-Mer**, dont le siège social est situé au 164, boulevard Fernand Moureaux, 14360 Trouville-sur-Mer, représentée par **Madame Sylvie de GAETANO, Maire**.

Ci-après dénommée « LE DÉPOSITAIRE »

Il a été convenu ce qui suit,

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières entre les parties dans la mise en œuvre d'un dépôt-vente d'articles de l'Institut Gustave Courbet au sein de la boutique du Musée Villa Montebello, établissement muséal municipal.

ARTICLE 2 : MODALITÉS TECHNIQUES

LE DÉPOSITAIRE s'engage à assurer la vente des produits du DÉPOSANT au sein de sa boutique, sous la forme d'un dépôt-vente.

ARTICLE 3 : MODALITÉS FINANCIERES

À la fin de l'exposition « Gustave Courbet, de la source à l'océan », un bilan des ventes réalisées sera établi. Le DÉPOSANT facturera au DÉPOSITAIRE les produits vendus.

En accord entre les parties, le DÉPOSITAIRE conservera une commission égale à 30% du prix de vente public TTC.

La liste des produits mis en dépôt-vente est annexée à la présente convention.

ARTICLE 4 : PRISE D'EFFET ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur au jour de sa signature et prend fin à la date de règlement des sommes dues par le DÉPOSITAIRE au DÉPOSANT, et au plus tard le 31 janvier 2023.

ARTICLE 5 : ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le présent contrat est rédigé en langue française, soumis à la Loi française. Tout différend relatif aux expositions et/ou à l'interprétation de la présente convention, que les parties ne parviendraient pas à régler à l'amiable, sera soumis aux tribunaux compétents de la République française.

A Trouville-sur-Mer, le
Fait en deux exemplaires originaux,

LE DÉPOSANT

**Le Président,
Hervé NOVELLI**

LE DÉPOSITAIRE,

**Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC,
Sylvie de GAETANO**

Annexe

Liste des produits de l'Institut Gustave Courbet en dépôt-vente au Musée Villa Montebello

Produits	Prix de vente public
Carte postale « Le désespéré »	2,00 € TTC
Carte postale « L'atelier du peintre »	2,00 € TTC
Carte postale « L'enterrement à Ornans »	2,00 € TTC
Carte postale « Courbet dans son champ »	2,00 € TTC
Carte postale « La papeterie à Ornans »	1,10 € TTC
Carte postale « Source dans le Jura »	1,10 € TTC
Carte postale « Source de la Loue »	1,10 € TTC
Carte postale « Paysage près d'Ornans »	1,10 € TTC
Carte postale « Marine en Normandie »	1,10 € TTC
Carte postale « Le passage du gué »	1,10 € TTC
Carte postale « La baigneuse »	1,10 € TTC
Carte postale « L'homme à la ceinture de cuir »	1,10 € TTC
Carte postale « Les amants dans la campagne »	1,10 € TTC
Carte postale « Courbet par Tournier »	1,10 € TTC
Carte postale « Courbet par Bocourt »	1,10 € TTC
Carte postale « La Loue à Scey-en-Varais »	1,10 € TTC
Carte postale « Bon Port, maison où décéda Courbet »	1,10 € TTC
Bulletin de l'IGC Hors-série « L'origine du monde »	15,00 € TTC
Bulletin de l'IGC n° 113 « Une aventure passionnée »	15,00 € TTC
Bulletin de l'IGC n° 122 « Hommage à Jean-Jacques Fernier »	15,00 € TTC
Bulletin de l'IGC n° 123 « Sieges of Paris »	15,00 € TTC
Livre « Courbet en privé » (correspondance de Gustave Courbet)	39,00 € TTC
Livre « Les graveurs de Courbet »	10,00 € TTC
Malette pédagogique	8,00 € TTC